
Lyon, 4 août 2017

Direction de l'Offre de Soins
Amandine BLOT/Tugba TEMEL

Enquête sur l'insertion professionnelle des Sages- Femmes nouvellement diplômées en Auvergne-Rhône-Alpes

The logo for the Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS) is located in the bottom right corner. It consists of a dark blue circle containing the letters 'ars' in a white, lowercase, sans-serif font. To the left of the 'a' are two small white dots. Below the 'ars' text, the full name of the agency is written in a smaller, white, sans-serif font: 'Agence Régionale de Santé' on the first line and 'Auvergne-Rhône-Alpes' on the second line.

ars
●● Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Le cadre de l'enquête

Partie 1

• **Le Contexte**

Baisse du Numerus Clausus demandée par le Conseil National de l'Ordre des sages-femmes en septembre 2016.

• **L'objectif**

Appréhender avec des données objectives l'insertion professionnelle des sages-femmes nouvellement diplômées sur le marché du travail.

Connaître leur situation à différents moments après l'obtention de leur diplôme afin d'avoir une vision dynamique de leur insertion sur le marché du travail.

- 13 octobre 2016 : réunion ARS/Directrices ESF, réunion pendant laquelle la décision de lancer une enquête a été prise.
- **Constitution d'un groupe de travail**
 - ❖ Les 4 directrices d'écoles de Sages-Femmes de la région (Bourg-en-Bresse, Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon)
 - ❖ Le Conseil interrégional de l'Ordre
 - ❖ La présidente de l'URPS Sages-Femmes Auvergne-Rhône-Alpes
 - ❖ Des représentantes des étudiants en maïeutique
 - ❖ ARS (DOS – DS-PAR)

Il s'est réuni 2 fois : les 9 et 16 décembre 2016; puis concertation par mail.

• Le Calendrier

Définition des objectifs et du cadre de l'enquête

Réunions GT et conception du questionnaire (9/12 et 16/12)

Validation du questionnaire

Conception du questionnaire sur le logiciel

Envoi d'un mail d'information aux sondés (21/03)

Enquête (envoi : 28/03)

Relance (18/04)

Clôture de l'enquête (28/04)

Exploitation du questionnaire

Résultats

nov-16

déc-16

janv-17

févr-17

mars-17

avr-17

mai-17

juin-17

L'objectif était d'avoir les résultats de l'enquête pour la remontée des propositions de NC Sages-Femmes.

• **La population interrogée**

Les Sages-Femmes/Maïeuticiens ayant obtenu leur diplôme entre 2012 et 2016, exerçant en région Auvergne-Rhône-Alpes et/ou diplômés d'une école auvergnate-rhônealpine.

Cohorte : **707 sages-femmes** (extraction de la base RPPS au 25/11/2017)

Récupération des mails (RPPS, Directrices ESF, association étudiants)

 **682 sages-femmes**
interrogées par mail le 29 mars 2017

Le questionnaire

Partie 2

- **Le questionnaire comporte 3 volets**

- Identité
- Formation
- Exercice
 - Situation à la sortie de l'école
 - Situation 6 mois après la sortie de l'école
 - Situation 18 mois après la sortie de l'école
 - Situation 30 mois après la sortie d'école
 - Situation actuelle

- **Le questionnaire comporte**

- des questions sur l'exercice professionnel (mode d'exercice, type de contrat, nombre de contrats, quotité de travail...)
- des questions qualitatives

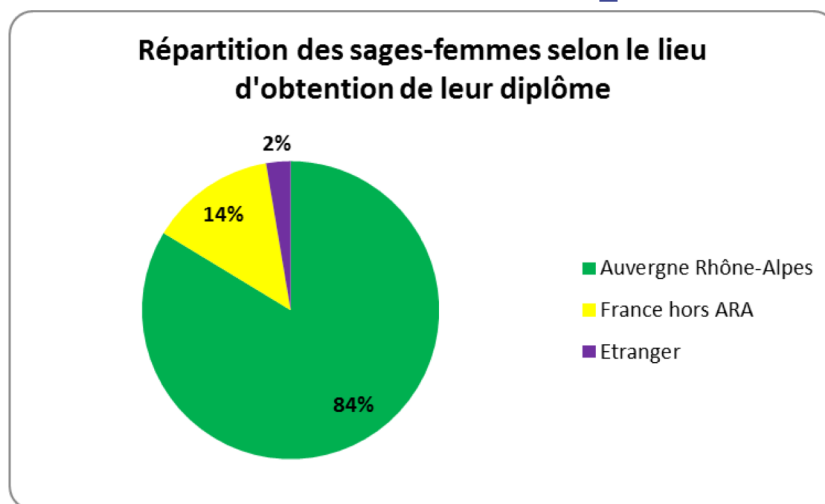
Les Résultats

Partie 3

- 454 réponses complètes
soit **un taux de réponse de 64%**

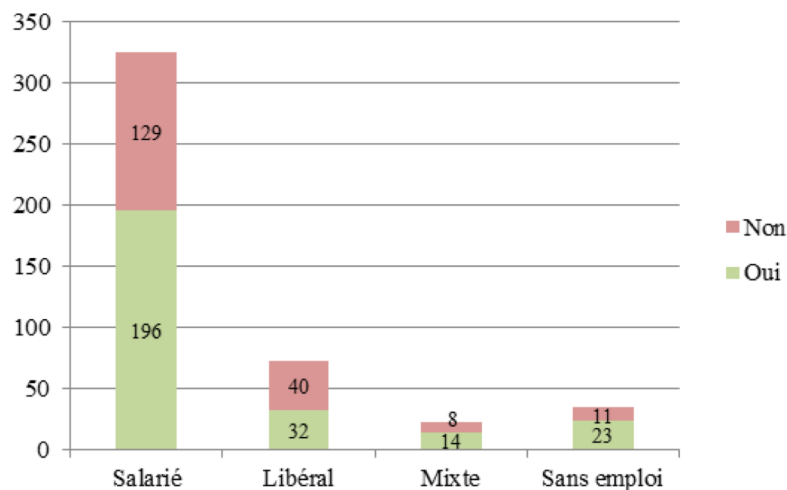
- 453 questionnaires exploités

- 94% de femmes (428) et 6% d'hommes (25)
- Le lieu d'obtention du diplôme des sondés



- **98% des Sages-femmes affirment que le Diplôme d'Etat (DE) de SF leur a suffi pour exercer leur première activité de SF**
- **Malgré tout, 23% ont passé d'autres formations (soit 103 sages-femmes). Parmi elles :**
 - 70 l'ont fait par choix (68 %)
 - 18 pensaient que cela était nécessaire pour leur poste (17 %),
 - 9 se sont réorientés dans d'autres domaines (9 %)
 - 6 personnes ont évoqué d'autres raisons sans les développer (6%)
- **A noter que 2 sages-femmes soulignent le fait que le diplôme d'Etat de sages-femmes prépare bien à l'exercice hospitalier mais moins bien à l'exercice libéral**

D'une manière générale, seriez-vous mobile (déménagement) pour trouver un emploi en tant que Sage-Femme ?



- **58 % des sages-femmes se déclarent mobiles pour trouver un emploi de SF**

- 44 % des SF exclusivement libérales se disent mobiles pour trouver un emploi de SF.
- 60 % des SF exclusivement salariées se disent mobiles pour trouver un emploi de SF.
- 64 % des SF ayant un mode d'exercice mixte se disent mobiles pour trouver un emploi de SF.
- 68 % des SF actuellement sans emploi se disent mobiles pour trouver un emploi de SF.

3.4. Les mouvements géographiques des sages-femmes

Part des SF n'ayant pas déménagé entre :	Effectif	%
Région d'obtention du DE de SF et Région de la 1ère activité exercée en tant que SF	333	74%
Région de résidence avant d'entrer à l'école de SF et Région de l'actuelle activité exercée en tant que SF	263	63%
Région d'obtention du DE de SF et Région de l'actuelle activité exercée en tant que SF	264	63%
Région de résidence avant d'entrer à l'école de SF et Région d'obtention du DE de SF et Région de l'actuelle activité exercée en tant que SF	250	60%

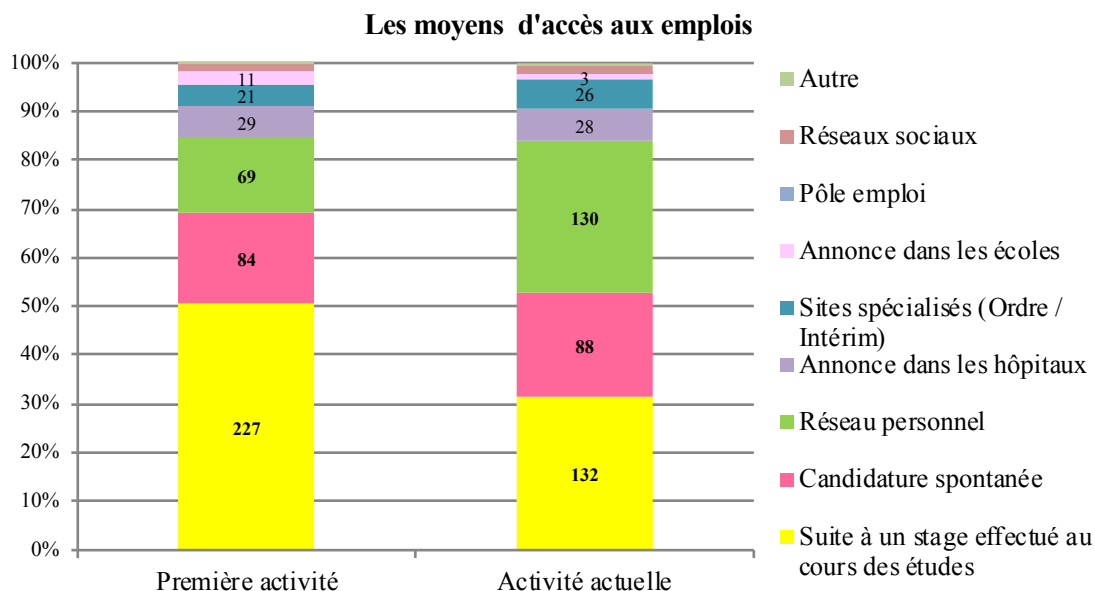
314 SF (soit 70 % des SF interrogées) ont résidé avant l'entrée en école de SF, obtenu leur DE de SF et exercé leur première activité dans la même région.

Part des SF ayant obtenu leur DE de SF en ARA et qui :

	Effectif	%
Exercent actuellement dans la région ARA	263	70%
Exercent actuellement dans une autre région	86	23%
Sont sans emploi actuellement	26	7%

Part des SF exerçant en ARA et qui sont diplômées :

	Effectif	%
Dans la région ARA	263	80%
Dans une autre région	65	20%



- 51 % des SF ont accédé à **leur premier emploi** suite à un stage effectué au cours de leurs études
- 19% par candidature spontanée
- 15 % par réseau personnel
- Après une première expérience acquise, les SF trouvent de plus en plus leur emploi via leur réseau personnel (31% des SF ont trouvé leur activité actuelle grâce à leur réseau personnel)

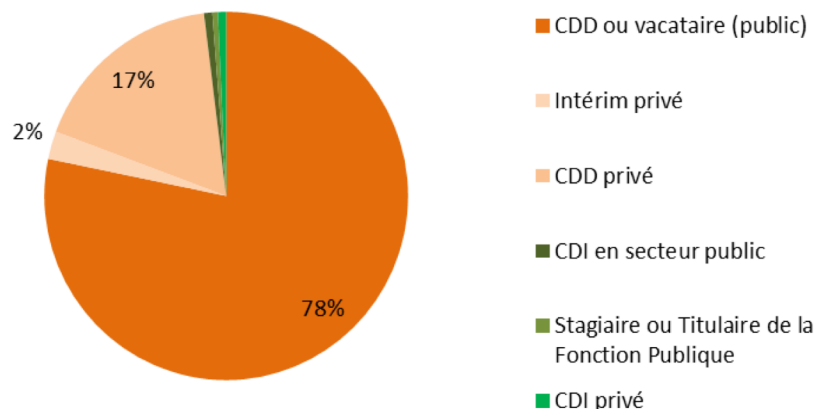
- Le temps d'accès moyen au premier emploi est de 20,5 jours.
- La médiane est de 4 jours, ce qui signifie qu'au moins la moitié des SF ayant répondu au questionnaire ont trouvé un premier emploi en moins de 4 jours.
- Le temps d'accès moyen au premier emploi à la sortie d'école est plus court que la moyenne via une candidature spontanée (12 jours) ou via un stage effectué durant les études (16,4 jours)
- Le temps d'accès moyen au premier emploi à la sortie d'école est plus court pour les SF salariées exclusivement que pour les SF libérales ou mixtes (17,7 jours pour les salariées exclusives, 43,3 jours pour les libérales exclusives)

Mode d'exercice	Salarié exclusivement	Libéral exclusivement	Mixte (Salarié et Libéral)
Part des SF ayant accédé à leur premier emploi en moins d'un mois	93%	67%	75%

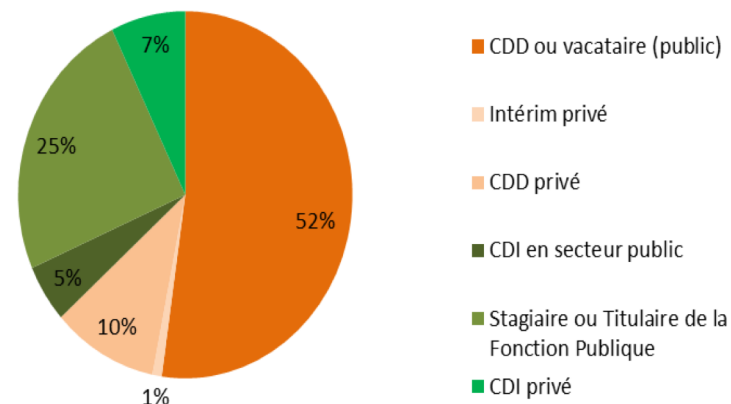
- 97% des contrats signés par les sages-femmes pour leur première activité sont précaires.
 - 6 mois après l'obtention de leur diplôme, 92% des SF ont des contrats précaires
 - 18 mois après l'obtention de leur diplôme, 76% des SF ont des contrats précaires
 - pour l'activité actuelle : 56%

- **Pour les sages-femmes salariées** : Nombre important de CDD cumulés sur plusieurs mois (stagiairisation longue et qui intervient après plusieurs années d'exercice)

Répartition des sages-femmes salariées exclusivement par type de contrats pour leur première activité



Répartition des sages-femmes salariées exclusivement par type de contrats pour leur activité actuelle



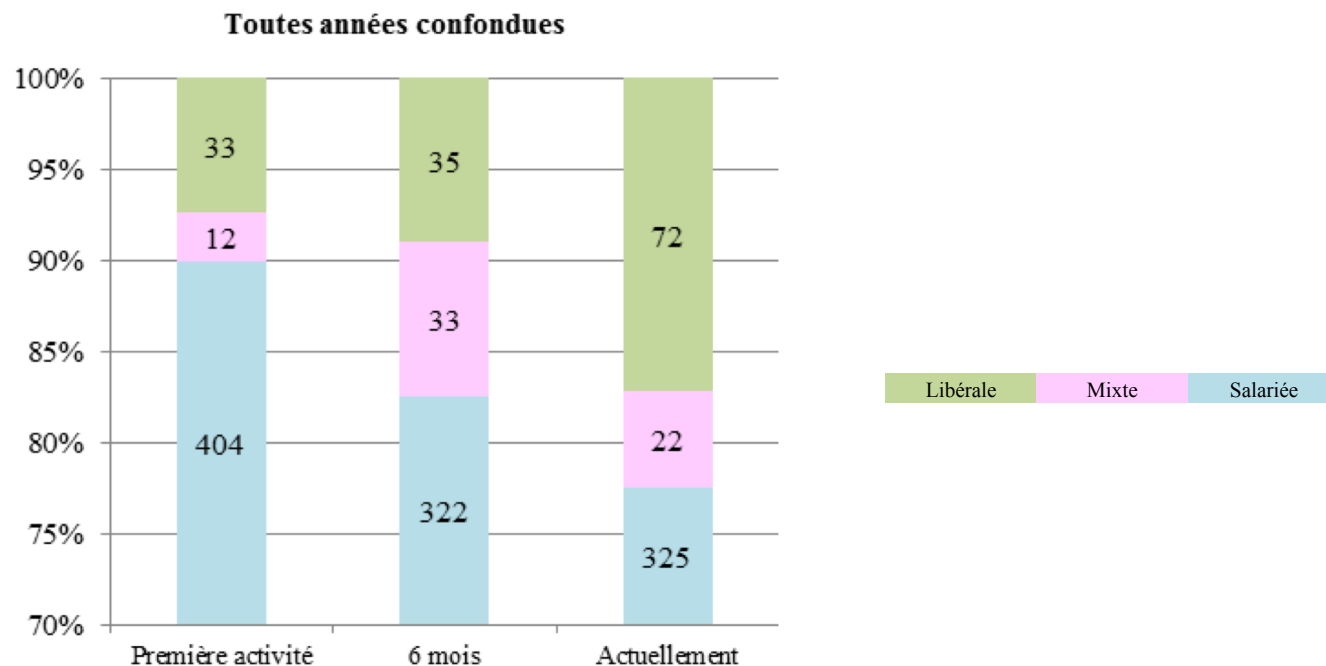
- La répartition temps plein/temps partiel reste stable entre la première activité et l'activité actuelle.
- Par contre elles cumulent moins de contrats à temps partiel (63% des SF à temps partiel n'ont qu'un seul contrat pour leur activité actuelle, alors qu'elles étaient 47% dans ce cas pour leur première activité).

1^{ère} activité

	Effectif	%
Temps plein	404	90%
Temps partiel	45	10%

Activité actuelle

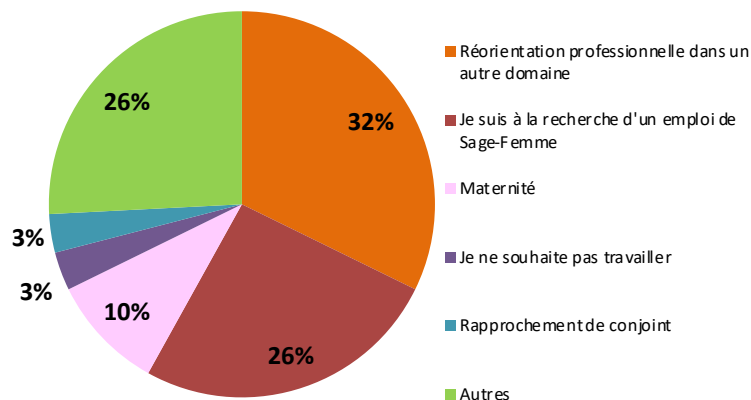
	Effectif	%
Temps plein	363	87%
Temps partiel	56	13%



- Toutes années confondues, la part des SF salariées a chuté de 12 % et la part des SF libérales a augmenté de 10 % entre la première activité et l'activité actuelle.
- La part des SF installées en libéral pour leur première activité a été plus forte pour les diplômées en 2014 (15%) contre 2% pour les diplômées de 2012.

- **Les heures supplémentaires (pour les SF salariées)**
 - 52% des SF salariées ou mixtes effectuent des heures supplémentaires actuellement
 - La quantité d'heures supplémentaires effectuées par les SF salariées reste stable dans le temps (environ 7 heures par semaine)
- **Le délai moyen d'obtention d'un premier RDV (pour les SF libérales)**
 - Augmentation du délai moyen d'obtention d'un premier RDV entre la 1^{ère} activité et l'activité actuelle (de 4 à 7 jours)
 - 87 % des SF libérales (soit 39 SF) reçoivent leurs patientes en moins de 7 jours pour un premier rendez-vous.

Répartition des SF n'exerçant pas leur métier actuellement



- Parmi les sages-femmes interrogées, 30 ont déclaré ne pas avoir d'emploi actuellement (soit 6%).
- Parmi ces 30 personnes, 10 SF ont déclaré s'être réorientées (2% de l'ensemble des SF répondantes), 8 sont à la recherche d'un emploi (soit 1,8% de l'ensemble des SF répondantes).

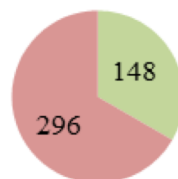
• Le type de contrat

<u>Première activité</u>	Effectif exprimé	Satisfait	Insatisfait		<u>Actuelle activité</u>	Effectif exprimé	Satisfait	Insatisfait
Précaire	435	36%	64%		Précaire	233	29%	71%
Non précaire	13	77%	23%		Non précaire	179	94%	6%
Tout type de contrat	448	38%	63%		Tout type de contrat	412	57%	43%

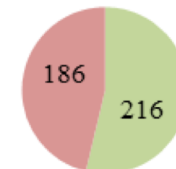
• Le nombre de contrats

- Près de la moitié des sages-femmes ne sont pas satisfaites du nombre de contrats

Première activité



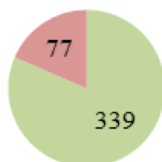
Activité actuelle



• La quotité de travail

- La satisfaction concernant la quotité de travail est la même entre la première activité (80% de SF satisfaites) et l'activité actuelle (81% de SF satisfaites).

Activité actuelle



Satisfait Insatisfait

- **La localisation géographique**

- 83% des SF sont satisfaites de la localisation géographique de leur première activité et 88% lorsqu'elles sont interrogées sur leur activité actuelle

- **Le mode d'exercice**

- Le mode d'exercice est l'item qui satisfait le plus les sages-femmes : 95% de SF satisfaites de leur mode d'exercice actuel
- Les SF mixtes sont proportionnellement moins satisfaites que les sages-femmes libérales du mode d'exercice de leur activité actuelle (91% versus 97%)

- **La rémunération**

- Satisfaction la plus basse et en baisse entre la première activité et l'activité actuelle



Conclusion



- **Facilité de trouver un emploi après la sortie d'école mais difficultés pour obtenir un contrat stable**
- **90% des sages-femmes choisissent une activité salariée après l'obtention de leur diplôme. Cependant, le nombre de sages-femmes s'installant en libéral dès la sortie d'école a augmenté ces dernières années**
- **La satisfaction des sages-femmes concernant leur rémunération diminue avec le temps**
- **58% des sages-femmes se déclarent mobiles pour trouver un emploi**
- **La région Auvergne Rhône-Alpes attire les sages-femmes et sait garder ses ressources**

Merci de votre attention.